

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 385

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 385 25 novembre 1976
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Danièle Yersin

385

Domaine public

La deuxième relance

Que vous procédez par interrogation directe ou par analyse, les résultats concordent: la reprise économique est médiocre. 1976 est meilleur que ne le fut 1975, mais 1977 demeure incertain.

Les économies américaine et allemande sont en croissance, certes, mais en croissance limitée. La hausse quasi certaine de l'énergie pétrolière provoquera un effet déflationniste dans les pays industriels, obligés de payer plus cher les mêmes biens et qui verront ainsi leur pouvoir d'achat national affaibli. L'équilibre économique européen demeure précaire (Royaume-Uni, Italie, France); la concurrence internationale est toujours exacerbée. Une évidente saturation de biens de consommation s'observe. L'investissement privé demeure stagnant.

On peut, inversement, recenser les facteurs sécurisants. La protection sociale, quoique imparfaite, maintient la population active dans le circuit économique en lui garantissant un pouvoir d'achat minimum. Même si le chômage se renforce dans certains pays, la baisse de la natalité va progressivement rendre plus rare la main-d'œuvre et contribuer à une meilleure défense des salariés. Certains secteurs industriels sont promis certainement à de larges développements (informatique, chimie...).

Dans cette situation, un facteur se précise: la relance par les pouvoirs publics atteint ses limites. D'une part le poids de l'endettement pèse de manière excessive sur les budgets; d'autre part les besoins d'infrastructure ne peuvent être artificiellement gonflés; enfin si le secteur du génie civil et du bâtiment a été le plus touché, il apparaît aussi qu'il est celui qui a été capable — grâce, il est vrai, à d'importants sacrifices des travailleurs — de se restructurer avec le plus de souplesse (possibilité de limiter le nombre des saisonniers; faibles investissements fixes, pas de fabrique, de chaîne de montage, à l'exception du préfabriqué). Il est significatif d'observer dans cette optique

qu'une grande partie des économies budgétaires supplémentaires décidées par le Conseil fédéral, en lieu et place de la retenue sur la quote-part des Cantons, a touché des investissements. Dès lors, la situation suisse est marquée par les risques graves touchant les industries les plus faibles, et notamment l'horlogerie.

Là encore les diagnostics concordent. Même si l'horlogerie se tire efficacement de l'actuelle récession, sa restructuration nécessaire et indispensable, ses changements de méthodes de fabrication, provoqueront la disparition de plusieurs milliers de postes de travail. D'où deux impératifs: gagner la bataille horlogère et entreprendre la diversification.

L'enjeu est celui de la vitalité de l'ensemble du Jura.

Or cette relance-là ne peut venir des budgets publics, asséchés. En revanche, elle est possible sous l'impulsion de la Banque nationale.

Certes, il n'appartient pas à la Banque nationale de soutenir directement une entreprise. En revanche elle peut assurer le financement de la recherche, de la diversification, jusqu'à ce que les résultats obtenus puissent être repris, sous conditions (celles liées à l'emploi et à l'implantation géographique) par le secteur privé.

On rappellera que la Banque nationale a mis des crédits importants à des taux très bas à la disposition des collectivités publiques en vue de provoquer une relance de la construction. On rappellera encore que la Banque nationale intervient pour corriger, dans la mesure du possible, le cours du franc. Dans ces opérations elle prend le risque de perdre plusieurs dizaines de millions. Ne peut-elle envisager de risquer des sommes équivalentes pour le soutien de toute une région de notre pays? Le risque financier est faible, le risque d'inflation nul.

La relance, la deuxième relance, ne peut plus dépendre des budgets publics, déjà largement déficitaires. Elle est liée à une politique de crédit, différenciée, sous l'égide de la Banque nationale.